

Jonction



Volume 3, n°5
Juin 2007

LA LETTRE MENSUELLE SUR LE
PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30

Partie Est de l'autoroute 30 : une équipe à pied d'œuvre

Le parachèvement de l'autoroute 30 est surtout connu du grand public pour le partenariat public-privé (PPP) qui caractérise sa partie Ouest, qui reliera Châteauguay à Vaudreuil-Dorion. Ainsi, on oublie trop facilement la partie Est, qui s'étend de la partie existante de l'autoroute 30 à Saint-Constant à l'échangeur Jean-Leman, à Candiac.

Contrairement à la partie Ouest du projet, la partie Est s'effectue en mode conventionnel. Ce tronçon est actuellement en cours de réalisation et relève principalement de la compétence des employés de la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie (DOM) du ministère des Transports du Québec, toujours en collaboration avec le Bureau de projet de l'autoroute 30, qui demeure responsable des deux parties.

Mais le travail de la DOM ne s'arrête pas là! En plus de la réalisation de la partie Est, le MTQ s'occupe également de plusieurs aspects préalables au début des travaux de la partie Ouest par le partenaire privé : l'arpentage, les acquisitions, l'environnement et les déplacements de services publics. Les travaux de déboisement font également partie des tâches gérées par la DOM. Entre autres, nous serons présents cet été au chantier de la route 236 et du chemin Haute-Rivière, des lieux qui présentent certaines particularités comme la présence d'un chemin de fer ou encore des pylônes électriques et des conduites d'aqueduc, des installations qui devront être relocalisées.

Avec la gestion d'un budget de plus de 300 millions de dollars, les employés de la DOM (Gildard Lanteigne, Yves Melanson, Richard Lamontagne, Josée Proulx, Martin Godbout, Denis Florent, Bernard McCann, Joceline Hudon et plusieurs autres) jouent un rôle central dans la réalisation du parachèvement.

Les deux parties de l'autoroute 30 sont différentes à bien des égards, mais elles se complètent si bien que l'Ouest ne va pas sans l'Est. Et vice-versa!

Bonne saison de travaux!

Daniel Robert, ing.
Chargé de projet, partie Est de l'autoroute 30
Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie



Phase 2 des travaux à l'échangeur 15/30

Les travaux ont repris à l'emplacement du futur échangeur entre les autoroutes 15 et 30 aux abords des municipalités de Delson et de Candiac.



Les travaux de l'échangeur 15/30 ont repris dès le début de l'année 2007 et se poursuivront jusqu'à l'automne.

Un premier mandat de travaux préparatoires, maintenant achevé, visait principalement à construire les chemins d'accès et à préparer le chantier pour les travaux de l'échangeur 15/30 ainsi que pour les futurs travaux du tronçon Jean-Leman. Le mandat comprenait entre autres la relocalisation de certains services publics qui se trouvaient le long de l'autoroute 15. Il incluait également la sécurisation des accès aux terrains industriels adjacents, la construction des routes d'accès aux futurs chantiers, le drainage des zones de chantier et la gestion de la circulation.

Des travailleurs s'affairent sur des éléments de l'armature des ponts d'étagement.



Phase 2 des travaux à l'échangeur 15/30 (suite)

Le pont d'étagement de la bretelle H sera bientôt entouré de nouvelles structures. En effet, après les étapes préparatoires, des travaux majeurs ont été entrepris. Ils permettront d'ajouter quatre autres structures à cet important échangeur entre les autoroutes 15 et 30. Il s'agit de ponts d'étagement afin de porter l'autoroute 30 au-dessus de l'autoroute 15. Le mandat compte notamment du terrassement, des travaux de chaussée, des murs de soutènement, la relocalisation du réseau de distribution souterrain d'Hydro-Québec, la démolition de la ligne de gaz naturel désaffectée, le drainage, l'éclairage routier et divers travaux connexes.



Un exemple des travaux d'excavation et de bétonnage qui a eu lieu en mai sur le chantier.

Des éléments d'une des structures du tablier.

Pour voir en images les différentes phases des travaux, rendez-vous dans la section *La 30 en images* sur le site Internet du parachèvement : www.autoroute30.qc.ca.

Ces travaux se prolongeront jusqu'à l'automne 2007. Pour connaître les entraves qui pourraient affecter la circulation sur l'autoroute 15, consultez l'Inforoutière.


Info routière.qc.ca
1 888 355#0511

L'appel de propositions

Du nouveau au cours du mois de juin!

L'appel de propositions, seconde étape du processus en PPP, visant à retenir un candidat pour la signature d'une entente de 35 ans entre le gouvernement du Québec et un partenaire privé, arrive à grands pas!

Des conditions de déboisement rigoureuses

La réalisation de la partie Ouest de l'autoroute 30 implique des travaux importants. Parmi ceux-ci, des travaux de déboisement ont été réalisés ce printemps. Ces derniers doivent respecter les diverses conditions, afin d'être conformes au décret délivré par le gouvernement du Québec en 1999 et au rapport d'examen préalable entériné par les autorités fédérales.

Le déboisement doit se faire à certains moments précis puisqu'il faut tenir compte des périodes de restriction imposées où le déboisement est impossible, soit entre la mi-avril et la mi-août, de manière à protéger la nidification et l'élevage de la faune avienne.

C'est pourquoi des travaux de déboisement ont été réalisés, dans l'emprise de l'autoroute 30, en trois sites distincts, entre le 27 mars et le 17 avril :

- À Châteauguay, à l'ouest de la route 132 entre les rues Saint-Jean et Salaberry;
- À Saint-Timothée, à l'intersection de l'A-30 existante et du boulevard Pie-XII;
- À Vaudreuil-Dorion, à l'emplacement du futur échangeur 20/30/540.

D'autres travaux auront lieu cet automne.

De plus, le Ministère fait preuve d'un grand souci de protection des cours d'eau. Une bande boisée de vingt mètres au-delà de la ligne naturelle des hautes eaux a été laissée en place pour éviter l'érosion des berges. Cette bande contribue également à préserver la qualité de l'eau et les habitats du poisson. En plus, dans les secteurs plus sensibles sur le plan écologique, le déboisement s'effectuait manuellement. Enfin, certains secteurs devront être reboisés et un programme de suivi des zones reboisées est prévu.

Pour nous joindre

Bureau de projet de l'autoroute 30
 Bureau 13.10
 500, boul. René-Lévesque Ouest
 Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-0234
 Télécopieur : 514 864-2155

Courriel :
 Site Internet :

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
 ISSN 1715-748X